

Etaient présents :

Enseignants : Mme Jolivel (directrice), Mmes Legleye, Jacquelard, Montauban, Otaviano, Baril, Levy Haussman et Mr Desilani

Mairie : Mme Wajsblat (Maire)

APE : Mme Colin, Ronssin, Letenneur, Rodriguez, Joly, Tardy, Azoulai

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil d'école

Le compte-rendu est approuvé.

2. Effectifs 2010/2011

Les effectifs prévisionnels communiqués en janvier à l'Inspection d'Académie sont de 186 élèves. La décision de la fermeture (ou non) de classe sera communiquée ultérieurement.

3. Ascension

Lors du conseil d'école du 10 novembre 2009, il a été décidé que le vendredi 14 mai 2010 serait travaillé. Pour le pont de l'Ascension 2011, un sondage auprès de tous les parents et une réunion avec le collège seront organisés afin d'harmoniser les décisions et d'avertir tous les partenaires associatifs dès la rentrée 2010.

4. Projet d'école

- Règlement des écoles:

Les délégués de l'école élémentaire sont venus voir les GS qui ont travaillé tout le premier trimestre sur les règles de vie dans notre école. Un règlement commun à toute la communauté éducative (scolaire et périscolaire) doit être rédigé et approuvé par tous les enfants et tous les adultes. La cohérence éducative des adultes est indispensable pour tous les enfants afin qu'ils respectent les règles du «vivre ensemble».

Cette année de nombreuses manifestations artistiques ont été proposées aux élèves financées soit par la municipalité soit par la coopérative générale (bal des enfants, clown à l'école, spectacle au théâtre de Villepreux, intervention de musiciens à l'école). L'opération « grande lessive » sera à nouveau présentée le 25 mars sous le préau de notre école. Une exposition d'œuvres d'arts des élèves sera organisée le mardi 22 juin à partir de 16h30.

- Sorties scolaires 2^{ème} et 3^{ème} trimestre :

Les enseignants prévoient d'emmener leurs élèves (PS, MS et GS) au lycée horticole de St germain en laye et pour les GS au Louvre.

- Réalisation d'un potager dans la cour de l'école, installation d'un abri vélos, achat de vélos : prévus pour mars 2010, ces projets sont reportés à cet été.

- Renouvellement des livres de la bibliothèque :

Des livres seront achetés avec la coopérative scolaire. L'APE se propose pour nous aider à les renouveler et à les couvrir.

- Projet piscine mai-juin 2011 :

Ce projet proposé par les enseignants ne peut être envisagé pour des raisons budgétaires.

- Equipement informatique :

Des réunions de travail ont été faites avec Mme Jolivel, Mr Rousset (responsable informatique à la mairie), Melle Hirtz (responsable informatique à l'inspection). De nouveaux rendez-vous sont pris pour préciser les besoins des enseignants.

5. Temps périscolaire

- Cantine Garderie :

Sur une demande de L'APE un cahier de liaison cantine, école est mis en place pour informer l'école de tous les incidents survenus sur le temps de la cantine. Une visite de la garderie a été faite par l'APE. Il a été constaté qu'un très grand nombre d'enfants fréquentent la garderie et qu'il y a beaucoup de bruit. A la rentrée il est envisagé que la garderie ne soit réservée qu'aux seuls enfants dont les deux parents travaillent. Il sera aussi envisagé de transférer les GS dans la garderie de l'école élémentaire si les effectifs restent élevés.

- Sécurité :

Des exercices d'évacuation sont programmés sur le temps périscolaire (garderie ou cantine : à valider)

6. Budget

- Travaux :

Tous les travaux intérieurs et extérieurs proposés par les enseignants de l'école ont fait l'objet d'une planification lors d'une réunion avec la directrice et Mr ADAM (responsable des services techniques). Il est demandé que les grilles d'enceinte de l'école (côté rue du clos de la motte) soient remplacées au plus vite, en raison de leur dangerosité pour les élèves. En effet cette cour est utilisée par les élèves pour l'évacuation de la classe de Melle Montauban et pour celle du dortoir des petits. Non fermée elle permet toute intrusion dans l'école, le dortoir restant ouvert pour des raisons de sécurité.

7. Remplacement des ATSEM

Lorsque deux ATSEM sont absentes, le service scolaire envoie une remplaçante.

8. Fête des écoles

Elle est prévue le vendredi 11 juin. Nous attendons des volontaires pour nous aider. Une réunion sera très prochainement prévue.

Le conseil d'école se termine à 19h.